

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00270

Numéro SIREN : 814 342 564

Nom ou dénomination : A2LH

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt 3395

3395

A2LH

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 7 000 euros
Siège social : 37 Chemin du Grand Bois
06200 NICE
RCS NICE 814 342 564

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16/05/2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos le 31/12/2022 fait ressortir un bénéfice de 51 874 euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 51 874 euros.

L'associé unique décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Origine

- Résultat à affecter de l'exercice : 51 874 euros.

Affectation

- Dotation au poste « autres réserves » : 51 874 euros.

Après affectation, le poste « autres réserves » est porté de 192 554 contre 140 680 euros au titre de l'exercice précédent.

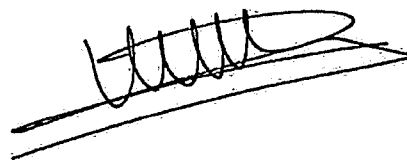
Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme,

Monsieur Ludovic HERREWYN

Gérant



A2LH
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 7 000 Euros
Siège social : 37 chemin du grand bois
06200 NICE
RCS GRASSE 814 342 564

RAPPORT SPECIAL
DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 223-19
DU CODE DE COMMERCE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Conformément aux dispositions du Code de commerce il ressort du présent rapport spécial relatif aux conventions intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'un de ses Gérants ou associés qu'existent :

- **Convention concernant la rémunération du gérant, Monsieur Ludovic HERREWYN :**

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2022, il a été versé la somme de 61 500 euros.

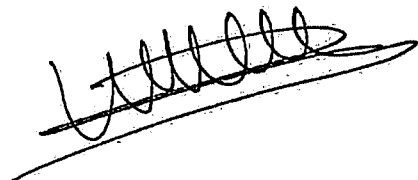
- **Convention concernant le compte courant du gérant, Monsieur Ludovic HERREWYN :**

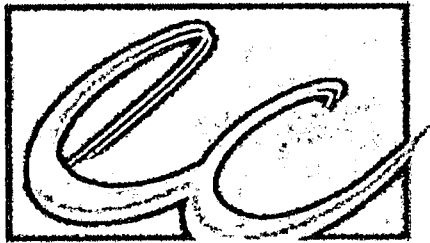
Au titre de l'exercice clos au 31/12/2022, le montant du compte courant est 1 248 euros.

- **Convention concernant les cotisations sociales facultative et obligatoire du gérant, Monsieur Ludovic HERREWYN :**

- Au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 , aucun montant n'a été versé au titre des cotisations sociales facultatives et obligatoires au gérant, Monsieur Ludovic HERREWYN.

Le Gérant





SARL A2LH
37 chemin du grand bois
06200 NICE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 375 915 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 500 663 euros et un total **charges** de 448 789 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 51 874 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

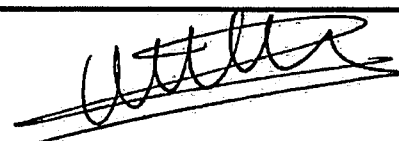
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



Frais d'établissement

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Valeur nette

Taux amortissement

Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Frais de recherche

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Montant

Recherche
fondamentaleRecherche
appliquée

Développement

Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels				
Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers				
TOTAL				
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont inscrit au compte 203 du bilan				

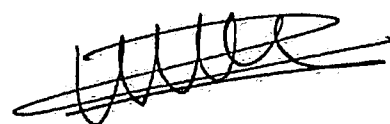
Fonds commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		



Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles	287 902	145 059	41 330	391 632
Total immobilisations financières	60			60
TOTAL	287 962	145 059	41 330	391 692

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles	84 635	55 991	16 282	124 344
TOTAL	84 635	55 991	16 282	124 344

Provisions

Etat exprimé en euros	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2022
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Capital social

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		100,00	70,0000	7 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		100,00	70,0000	7 000,00

Créances

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	60	60	
Actif circulant et charges constatées d'avances	77 667	77 667	
TOTAL	77 727	77 727	

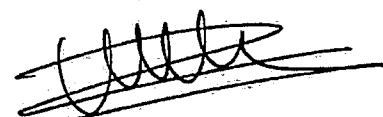
Dettes

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	64 737	64 737		
Dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 942	64 942		
Dettes fiscales et sociales	29 450	29 450		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	16 533	16 533		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	175 661	175 661		

Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				



Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen DIF

31/12/2022

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF

Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande

Effectif moyen

31/12/2022

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres & professions intellectuelles supérieures

Professions intermédiaires

Employés

Ouvriers

TOTAL

Identité de la société Mère

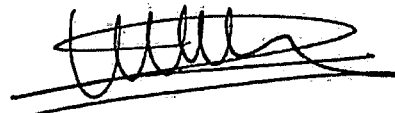
31/12/2022

Dénomination sociale - Siège social

Forme

Capital

% Détenu



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
Résultat courant		49 232		49 232
Résultat exceptionnel (et participation)		6 376		6 376
Résultat comptable		55 609		55 609

(1) après retraitements fiscaux

Evaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2022
Résultat de l'exercice	51 874
Impôt sur les bénéfices	3 735
Résultat avant impôts	55 609
Variation des provisions règlementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	55 609

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Etat exprimé en euros	31/12/2022
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		
ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	49 017		5 864			54 881
	Instal., agencement, aménagement divers	46 913		38 293			85 206
	Matériel de transport	188 896		91 255		41 330	238 821
	Matériel de bureau, mobilier	3 076		1 617			4 692
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes			8 031			8 031
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		287 902		145 059		41 330	391 632
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	60					60
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60					60
TOTAL		287 962		145 059		41 330	391 692

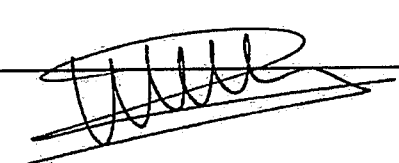


Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	32 533	7 641		40 174
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	8 819	9 038		17 856
	Matériel de transport	41 920	38 048	16 282	63 686
	Matériel de bureau, mobilier	1 364	1 264		2 628
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 635	55 991	16 282	124 344
TOTAL		84 635	55 991	16 282	124 344

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agent agénagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

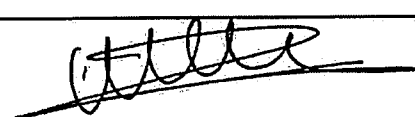
[Signature]

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts (1) (2)	60	60
	Autres immobilisations financières		
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients	59 505	59 505
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices		
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 455	6 455
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers		
	Groupe et associés (2)		
	Débiteurs divers	10 767	10 767
	Charges constatées d'avances	940	940
	TOTAL DES CREANCES	77 727	77 727
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice		
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max à l'origine (1)	316	316	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	64 421	24 217	40 204
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	64 942	64 942	
	Personnel et comptes rattachés	823	823	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 533	14 533	
	Impôts sur les bénéfices	3 735	3 735	
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 306	10 306	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	53	53	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)	1 248	1 248	
	Autres dettes	15 284	15 284	
	TOTAL DES DETTES	175 661	135 457	40 204
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	56 000		
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 432		
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 248		



Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles

Avances, acomptes sur immobilisations corporelles

Participations

Créances sur participations

Prêts

Autres titres immobilisés

Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes envers établissements de crédits

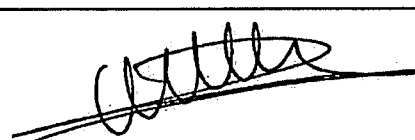
Emprunts et dettes financières divers

Avances, acomptes reçus sur commandes

Dettes fournisseurs comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes



Annexe libre

Etat exprimé en euros

--

Julien



SARL A2LH
37 chemin du grand bois
06200 NICE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL A2LH** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	375 915 euros
Chiffre d'affaires :	468 458 euros
Résultat net comptable :	51 874 euros

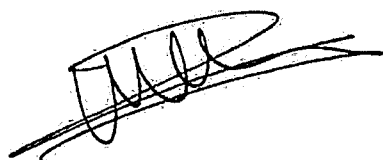
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit .

Nous formulons une (des) observation(s) sur le(s) point(s) suivant(s) susceptible(s) d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence de l' (des) observation(s) décrite(s) dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

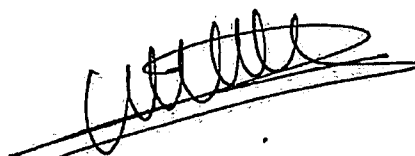
Fait à NICE
Le 07/04/2023

Signature



Etats financiers au 31/12/2022

Bilan

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned at the bottom of the page.

Bilan

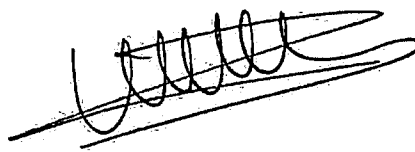
Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	391 632	124 344	267 287	203 267
	Immobilisations financières (1)	60		60	60
	Total I	391 692	124 344	267 347	203 327
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	59 505		59 505	51 041
	Autres créances (3)	17 223		17 223	8 359
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	30 901		30 901	27 925
	Charges constatées d'avance	940		940	1 148
Total II		108 567		108 567	88 472
Total général I + II		500 259	124 344	375 915	291 799

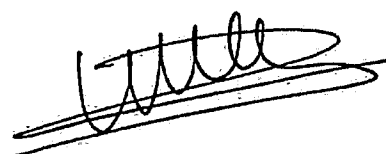
Passif

		31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	7 000	7 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	700	700
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	140 680	105 092
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	51 874	35 588
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		200 254	148 380
Provisions pour risques et charges Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	64 737	49 395
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	64 942	56 490
	Autres dettes	45 982	37 535
	Produits constatés d'avance		
Total III		175 661	143 419
Total général I+II+III		375 915	291 799
(1) Dont immobilisations financières - 1 an		60	40 204
(2) Dont créances à plus d'un an			145 059
(3) Dont comptes courants associés débiteurs			32 000
(4) Dont dettes à plus d'un an			
Coût de revient des immobilisations acquises			
Prix de vente hors TVA des immob. cédées			



Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Actif immobilisé		267 347	71,12	203 327	69,68	64 020	31,49
Immobilisations corporelles		267 287	71,10	203 267	69,66	64 020	31,50
MATERIEL		54 381	14,60	49 017	16,80	5 864	11,96
A.A.I		85 206	22,67	46 913	16,08	38 293	81,63
MATERIEL DE TRANSPORT		238 321	63,53	188 896	64,74	49 925	26,43
MATERIEL DE BUREAU		3 076	0,82	3 076	1,05		
MOBILIER		1 517	0,43			1 617	
Avec acptes / immos corpor.		8 031	2,14			8 031	
AMORTS. DU MATERIEL		(40 174)	-10,69	(32 533)	-11,15	(7 641)	-23,49
Amort A.A.I		(17 856)	-4,75	(8 819)	-3,02	(9 038)	-102,48
AMORTS. MATERIEL DE TRANSPORT		(63 686)	-16,94	(41 920)	-14,37	(21 766)	-51,92
AMORTS.MATERIEL DE BUREAU		(2 253)	-0,60	(1 364)	-0,47	(888)	-65,11
AMORTISSEMENT MOBILIER		(376)	-0,10			(376)	
Immobilisations financières		60	0,02	60	0,02		
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES		60	0,02	60	0,02		
Actif circulant		108 567	28,88	88 472	30,32	20 095	22,71
Créances clients et comptes rattachés		59 505	15,83	51 041	17,49	8 463	16,58
Collectif clients débiteurs		59 505	15,83	51 041	17,49	8 463	16,58
Autres créances		17 223	4,58	8 359	2,86	8 864	106,04
Collectif fournisseurs débiteurs		10 767	2,86	405	0,14	10 363	N/S
ETAT - IMPOT SUR LES BENEFICES				1 008	0,35	(1 008)	-100,00
TVA DEDUCTIBLE S/PRESTA DE SERVICES NON RE		221	0,06			221	
CREDIT DE TVA A REPORTER		1 581	0,42			1 581	
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE		393	0,10			393	
TVA A REGULARISER SUR BILAN		1 718	0,46	2 542	0,87	(824)	-32,41
TVA / CLIENTS FACT A ETABLIR		2 543	0,68			2 543	
CRYSTAL BLANC				4 404	1,51	(4 404)	-100,00
Disponible		30 901	8,22	27 925	9,57	2 976	10,66
SMC 0020013		9 223	2,45	1 563	0,54	7 660	490,20
SMC4		21 678	5,77	26 362	9,03	(4 684)	-17,77
Charges constatées d'avance		940	0,25	1 148	0,39	(208)	-18,12
CCA - CHARGES CONSTATEES D AVANCE		940	0,25	1 148	0,39	(208)	-18,12
Total du Bilan Actif		375 915	100,00	291 799	100,00	84 115	28,83



Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		200 254	53,27	148 380	50,85	51 874	34,96
Capital Social ou individuel		7 000	1,86	7 000	2,40		
10130000	CAPITAL SOCIAL VERSE	7 000	1,86	7 000	2,40		
Réserve légale		700	0,19	700	0,24		
10611000	RESERVE LEGALE	700	0,19	700	0,24		
Autres réserves		140 680	37,42	105 092	36,02	35 588	33,86
10680000	AUTRES RESERVES	140 680	37,42	105 092	36,02	35 588	33,86
Résultat de l'exercice		51 874	13,80	35 588	12,20	16 286	45,76
Provisions pour risques et charges							
Total III Dettes		175 661	46,73	143 419	49,15	32 242	22,48
Emprunts et dettes assimilées		64 737	17,22	49 395	16,93	15 343	31,06
16440000	EMPRUNT	1 362	0,36	17 559	6,02	(16 197)	-92,24
16450000	EMPRUNT 04956 145681 0138 09	9 188	2,44	31 194	10,69	(22 006)	-70,54
164600	PRET 04983 263010 0138 00 56K	53 770	14,30			53 770	
16884000	INTERETS COURUS A PAYER	101	0,03	52	0,02	49	95,18
51860000	INTERETS COURUS A PAYER	316	0,08	294	0,10	22	7,55
58500000	CARTES BLEUES			296	0,10	(296)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		64 942	17,28	56 490	19,36	8 452	14,96
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	64 942	17,28	56 490	19,36	8 452	14,96
Autres dettes		45 982	12,23	37 535	12,86	8 447	22,50
42100002	Anais HERREWYN	823	0,22	512	0,18	311	60,71
43100000	URSSAF	249	0,07	36	0,01	213	593,75
43703000	KLESIA	156	0,04	156	0,05		0,08
43861000	RSI	14 128	3,76	24 248	8,31	(10 120)	-41,74
44400000	ETAT - IMPOT SUR LES BENEFICES	3 735	0,99			3 735	
44551000	TVA A PAYER			337	0,12	(337)	-100,00
44569000	TVA INTRACOMMUNAUTAIRE	393	0,10			393	
44571000	TVA COLLECTEE 20%	9 913	2,64	8 507	2,92	1 406	16,53
447800	CUFPA AE3+AKTO+ASPET	47	0,01	47	0,02		
44862000	TAXE APPRENTISSAGE	6				6	
041C	Collectif clients créditeurs	28	0,01			28	
418100	Clts-Factures à établir	15 256	4,06			15 256	
45510000	C.C. Mr HERREWYN LUDOVIC	1 248	0,33	3 692	1,27	(2 444)	-66,19
Total du Passif		375 915	100,00	291 799	100,00	84 115	28,83

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE

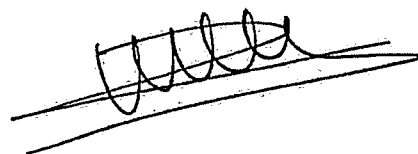
Elle

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

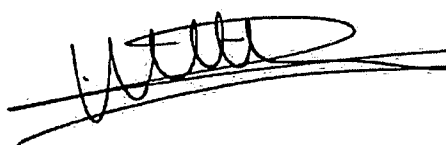
IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	49 017	5 864		54 881
Installations générales, agencements et divers	46 913	38 293		85 206
Matériel de transport	188 896	91 255	41 330	238 821
Autres immobilisations corporelles	3 076	9 648		12 723
Immobilisations financières	60			60
TOTAL GENERAL	287 962	145 059	41 330	391 692

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	32 533	7 641		40 174
Installations générales, agencements et divers	8 819	9 038		17 856
Matériel de transport	41 920	38 048	16 282	63 686
Autres immobilisations corporelles	1 364	1 264		2 628
TOTAL GENERAL	84 635	55 991	16 282	124 344



Etats financiers au 31/12/2022

ETATS FISCAUX

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script, is located at the bottom right of the page. It appears to be a signature over a horizontal line.

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2022 et clos le 31/12/2022 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209.0 B (entreprises de transport maritime) ☐Adresse du service
où doit être
déposée cette
déclarationAdresse du déclarant (quand celle-ci est
différente de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du siège social si elle est différente du
principal établissement :

A IDENTIFICATION

SARL A2LH
37 chemin du grand boisIdentification du
destinataire

06200 NICE

81434256400022

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

blanchisserie

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable au taux de 15 % 24 899 Déficit (report de la ligne XG du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %

Plus-values à long
terme imposables au
taux de 15 %Autres plus-values
imposables au taux
de 15 %Plus-values à long
terme imposables
au taux de 0 %Plus-values exonérées
art. 238 quinquies3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franchises.
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retenus des résultats mentionnés en C-1 et C-2Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐Jeunes entreprises innovantes ☐Zones industrielles urbaines
Territoire entrepreneur
art. 44 bis A ☐Zone de restructuration de
la défense art. 44 terdecies ☐Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐Zones franchises d'activité art. 44 quaterdecies ☐Zone de développement
prioritaire art. 44 septdecies ☐Autres dispositifs ☐Bassins urbains à dynamiser (BUD)
art. 44 sexdecies ☐Bénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées
relevant du taux à 15 %Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été
compensés par l'entreprise (66,66 %)1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de rôle d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale
d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises
à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI) ☐2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom,
adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une
comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

Comptabilité expert

ECF ☐Désignation
du prestataireOGA/OMGA ☐ Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone :

Professionnel de l'expertise comptable

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

FIDUCIAIRE WILSON
Villa Dubouchage22 Boulevard Dubouchage
06000 NICE

(04) 38 50 20 0

A NICE

le 07/04/2023

Signature et qualité du déclarant
HERREWYN

GERANT

* Désignation de l'entreprise **SARL A2LH**
et date de clôture de l'exercice **31/12/2022**

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou comptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d), ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis		
	total (a à h)	

[illegible]

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2023)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARLA2LH

31122022

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

6 233

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

① BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD2023

Désignation de l'entreprise		SARLA2LH		37 chemin du grand bois		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		06200 NICE					
SIRET		8 1 4 3 4 2 5 6 4 0 0 0 2 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	391 632	030	124 344	267 287	203 267
	Immobilisations financières* (1)	040	60	042	60	60	60
	Total I(5)	044	391 692	048	124 344	267 347	203 327
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068	59 505	070	59 505	51 041	51 041
		072	17 223	074	17 223	8 359	8 359
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	30 901	086	30 901	27 925	27 925
	Charges constatées d'avance *	092	940	094	940	1 148	1 148
	Total II	096	108 567	098	108 567	88 472	88 472
	Total général (I + II)	110	500 259	112	124 344	375 915	291 799
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 000	7 000	7 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	700	700	700		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	140 680	105 092	105 092		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	51 874	35 588	35 588		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	200 254	148 380	148 380		
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	64 737	49 395	49 395		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	64 942	56 490	56 490		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 248	37 535	37 535		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	175 661	143 419	143 419			
Total général (I + II + III)	180	375 915	291 799	291 799			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	60	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	40 204	40 204
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	145 059	145 059
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	32 000	32 000

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARLA21LH						Néant ☐				
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *				
ACTIF IMMOBILISE								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	406					
	Autres	410		412		414	416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426					
	Constructions	430		432		434	436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	49 017	442	5 864	444	446	54 881				
	Installations générales agencements divers	450	46 913	452	38 293	454	456	85 206				
	Matériel de transport	460	188 896	462	91 255	464	466	238 821				
	Autres immobilisations corporelles	470	3 076	472	9 648	474	476	12 723				
	Immobilisations financières	480	60	482		484	486	60				
TOTAL		490	287 962	492	145 059	494	41 330	496	391 692			
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements effectués aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	32 533	532	7 641	534		536	40 174			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	8 819	542	9 038	544		546	17 856			
	Matériel de transport	550	41 920	552	38 048	554	16 282	556	63 686			
	Autres immobilisations corporelles	560	1 364	562	1 264	564		566	2 628			
	TOTAL	570	84 635	572	55 991	574	16 282	576	124 344			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, nées hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail						
	6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %				
						⑥	⑦	⑧				
1												
2												
3												
4												
5	41 330	16 282	25 048	32 000	6 952							
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	41 330	580	16 282	582	25 048	584	32 000	586	6 952	588	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583	594	595			
TOTAL					596	6 952	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

[Signature]

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL A2LH				Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780		
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					982	47 627			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)					982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice			
Déficits imputés					983	47 627			
Déficits reportables					984				
Déficits de l'exercice					860				
Total des déficits restant à reporter					870				
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381	268	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)							325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite							327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *							380	18 604	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS							326		
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374	94 479	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	37 084	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

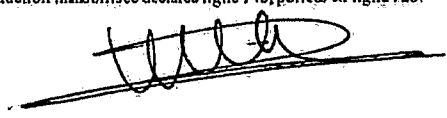
DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2LH		Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2022	et clos le : 31/12/2022	Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	468 458
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	180
TOTAL 1	106	468 638
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	13
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	13
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	178 832
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	83 871
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	14
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	262 717
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
		205 934
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la V _A calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117
		205 934
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	468 638
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD





Articles 1586 ter à 1586 nonies du CCI

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Dénomination de l'entreprise : **SARL A2LH**
Adresse : **37 chemin du grand bois**

N° Siret de l'établissement principal : 81434256400022

Code activité : 9601AQualité du signataire **GERANT**

Le 07042023

Période de référence Exercice du 01012022 au 31122022

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Ullrich

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année :

Caractéristiques des locaux					
Local			Mise à jour permanente		
Référence du local Invariant du local	Précision sur l'adresse du local	Nouveau propriétaire du local	Mode d'occupation du local	Montant du loyer du local	Date de fin d'occupation du local

